



Le projet Notre-Dame de niobium et minéraux critiques optionné à Slam Exploration

Montréal, 25 octobre, 2023 – La Corporation Éco-Minière St-Georges (CSE: SX) (OTCQB: SXOOF) (FSE: 85G1) annonce aujourd'hui qu'elle a conclu un accord de principe contraignant avec Slam Exploration Ltd. (TSX-V: SXL) pour optionner son projet de niobium et de minéraux critiques Notre-Dame.

Le projet Notre-Dame comprend 116 titres miniers pour un total d'environ 64 kilomètres carrés. Le projet a été porté à l'attention de la Corporation à la fin de 2021. Au printemps de 2022, l'équipe géologique sous contrat de la Corporation a prélevé plus de 210 échantillons à partir d'affleurements et de blocs rocheux dans la zone du projet. Bien qu'il s'agisse d'une première reconnaissance d'un projet en phase initiale, les résultats ont confirmé des valeurs significatives en niobium, terres rares, titane et fer qui nécessitent un suivi.

« (...) Le projet Notre-Dame a le potentiel d'accueillir une découverte importante de niobium et nous croyons qu'il mérite d'être le centre d'attention d'une solide équipe géologique qui peut l'amener à un niveau supérieur (...) Nous sommes heureux de notre partenariat avec Slam Exploration et avons de grandes attentes pour leur succès (...) cette transaction est conforme à notre stratégie de concentrer nos efforts d'exploration au Québec sur le Projet Manicouagan alors que la majeure partie des ressources de la Corporation sont concentrées sur le lancement de ses opérations de recyclage de batteries en vue d'une production et de revenus à court terme » a commenté Herb Duerr, Chef de la Direction de St-Georges.

Termes de la transaction

L'accord de principes contraignant donne à Slam Exploration l'option d'acquérir 51 % du projet de niobium et de minéraux critiques, Notre-Dame, en effectuant les paiements en espèces et les émissions d'actions suivants à St-Georges :

Émission de 500 000 actions ordinaires de Slam Exploration à St-Georges suivant l'approbation réglementaire de la Bourse de croissance TSX.

Paiement de 25 000 \$ en espèces et émission de 500 000 actions ordinaires de Slam Exploration à St-Georges le ou avant le 31 mars 2024.

Paiement de 25 000 \$ en espèces et émission de 1 000 000 d'actions ordinaires de Slam Exploration à St-Georges au plus tard à la date du premier anniversaire d'une entente d'option définitive.

Engagement de 300 000 \$ en travaux d'exploration qualifiés avant le 2e anniversaire d'une entente d'option définitive.

Une fois que les parties auront acquis une participation de 51 % dans le projet Notre-Dame, elles pourront choisir d'exploiter le projet en tant que coentreprise 51/49 ou de permettre à Slam Exploration d'acquérir une participation additionnelle de 49 % en versant à St-Georges 1 000 000 d'actions additionnelles de Slam Exploration.

Si une coentreprise est formée, les parties financeront conjointement le projet. Si une partie refuse de participer aux programmes de travail dûment planifiés, sa participation deviendra une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie ('NSR').

Si Slam Exploration achète un intérêt de 100 % du projet Notre-Dame en effectuant le 4e paiement mentionné ci-dessus, St-Georges conservera une redevance nette de fonderie de 2 %. Slam Exploration aura le droit de racheter la moitié du NSR pour 1 000 000 \$.

Des honoraires d'intermédiation de 300 000 actions de Slam Exploration seront payés lors de l'approbation de cette entente sans lien de dépendance. L'accord d'option et les émissions d'actions proposées restent sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Toutes les émissions d'actions seront soumises à une période de détention statutaire de 4 mois et un jour à compter de l'émission, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

À propos du niobium

L'utilisation la plus courante du niobium est comme élément d'alliage dans les aciers et les superalliages. La capacité de ce métal à résister à des températures élevées fait qu'il est couramment utilisé dans les applications aérospatiales. Le niobium est un des principaux concurrents dans la course au remplacement du cobalt dans les batteries de véhicules électriques et, lorsqu'il est utilisé dans la fabrication de batteries, il présente ses propres avantages : **Stabilité et capacité accrues** : lorsqu'il est utilisé comme additif ou revêtement, le niobium peut contribuer à stabiliser le matériau de la cathode dans les batteries lithium-ion. Cela peut potentiellement conduire à une durée de vie plus longue et à une sécurité accrue. Par exemple, l'ajout d'oxyde de niobium aux cathodes de phosphate de fer lithié (LFP) améliore leur conductivité et leurs performances globales. **Cathodes à haute tension** : le niobium peut être utilisé dans les matériaux de cathodes à haute tension, ce qui est bénéfique pour les applications des véhicules électriques. En augmentant la tension de fonctionnement, la densité énergétique de la batterie peut être améliorée, ce qui permet d'augmenter l'autonomie. **Coût** : bien que le niobium ne soit pas aussi abondant que d'autres éléments et que son prix médian soit encore relativement élevé, il est plus facilement disponible et pose moins de problèmes éthiques que le cobalt. Cela pourrait potentiellement conduire à des économies et à une chaîne d'approvisionnement plus souple pour la production de batteries pour véhicules électriques. **Amélioration de la sécurité** : certaines études ont indiqué que l'incorporation de niobium peut améliorer la stabilité thermique des matériaux cathodiques. Une meilleure stabilité thermique peut réduire le risque de catastrophe thermique, l'une des principales causes d'incendie de batteries lithium-ion. Alors que le ferro-niobium se vend entre 40 et 50 dollars américains par kilo, le pentoxyde de niobium de haute pureté (99,99 % de traces de métaux Nb₂O₅) utilisé dans les applications de batteries peut atteindre des prix supérieurs à 3 500 dollars américains par kilo.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Neha Tally »

NEHA TALLY

Secrétaire Corporative

À propos de la corporation Éco-Minière St-Georges

St-Georges développe de nouvelles technologies pour résoudre certains des problèmes environnementaux les plus courants dans le secteur minier, notamment la récupération des métaux et le recyclage complet des batteries. La corporation explore pour le nickel et les ÉGP sur ses projets Manicouagan et Julie sur la Côte-Nord du Québec, et détient plusieurs projets d'exploration minière en Islande, dont le projet aurifère Thor. La corporation est basée à Montréal et les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1.

Consultez le site Web de la corporation : <https://stgeorgesecomining.com/fr/>

Pour toute information supplémentaire ou questions : public@stgeorgesecomining.com

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas examiné ce communiqué et n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.